

## Concours de réflexion civique · les élèves de CM1 et CM2 récompensés

Le Républicain Lorrain - 08 juin 2024 - Temps de lecture : 1 min



En présence des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire reçoivent le 2<sup>e</sup> prix du concours de réflexion civique organisé par l'UNC, la France Mutualiste et l'Office national des combattants et victimes de guerre.

Chaque année, l'Union nationale des combattants (UNC) organise un concours sur le travail mémoriel et civique en partenariat avec la France Mutualiste et l'Office national des combattants et victimes de guerre.

Sur les trois sujets imposés, les élèves de CM1 et CM2 ont choisi celui sur la fonction de maire, les deux autres traitant des conséquences en Moselle des guerres franco-allemandes.

Le jury a souligné la qualité remarquable du reportage filmé en attribuant la note de 18 sur 20, plaçant l'école élémentaire de Peltre en seconde position derrière celle de Bertrange.

Avant la remise d'un chèque de 500 €, Walter Kurtzmann, maire de la commune, a félicité la classe de M<sup>me</sup> Thouvenin pour le gros travail de préparation et la bonne organisation du groupe lors de leurs visites à la mairie.

Avec la somme gagnée, la classe se rendra mi-juin au mémorial de Verdun afin d'être sensibilisé aux sacrifices de ses aînés.

Pour Claude Petitgand, président de l'UNC Vigy, ce concours est l'occasion d'aller à la rencontre des jeunes, dans leur environnement scolaire, afin de faire passer des messages sur l'importance du devoir de mémoire.

À la question de savoir ce que les élèves ont retenu de cette expérience, la réponse spontanée a été : « Maire, ce n'est pas facile », même dans une commune où il fait bon vivre.